



ÉTANG DE HAUTE-JARRIE



Nom commun : Blongios nain

Nom scientifique : *Ixobrychus minutus*

Famille : Ardéidés

Habitat : les roselières denses et ouvertes sur des plans d'eau (étangs, lacs, marais) ou le long des cours d'eau lents.

Comportement : au printemps, le mâle patrouille au-dessus de la végétation ou de l'étang. Sinon, il reste camouflé dans la roselière. On le reconnaît aussi à son chant rappelant un aboiement. Visiteur d'été, il passe l'hiver en Afrique de septembre à avril.

Régime : il pêche à l'affût, en lisière ou dans la végétation, des petits poissons, insectes aquatiques, batraciens et mollusques. Il mange aussi des œufs de rousserolles.

Vol : direct, puissant et régulier. Il bat lentement des ailes, la tête repliée en arrière et les pattes tendues.

Reproduction : nid en forme de pyramide inversée construit dans la roselière, à faible hauteur. Un couple (voire 2) par an niche dans la réserve (sur une centaine recensée en Isère).

Sensibilité au dérangement : la fréquentation, parfois bruyante ou avec des animaux domestiques menace sa nidification.

Statut de protection : devenu très rare, il est en régression dans toute l'Europe.

Classé **En danger** au niveau départemental, et **En danger critique** d'extinction en Rhône-Alpes.



ÉTANG DE HAUTE-JARRIE



Nom commun : Héron pourpré

Nom scientifique : *Ardea purpurea*

Famille : Ardéidés

Habitat : le bord des lacs et des marécages avec des roselières denses.

Comportement : plutôt silencieux, son cri ressemble à celui du Héron cendré mais plus aigu. Solitaire et farouche, il se nourrit la nuit et à l'aube. Il arrive fin mars et repart vers l'Afrique en août-septembre.

Régime : il pêche à l'affût des poissons, grenouilles, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, larves, reptiles, petits rongeurs et petits oiseaux. Il peut être dérangé par le Héron cendré, qui lui dérobe ses proies.

Vol : lent, puissant et régulier, avec le cou rétracté, les pattes et les doigts projetés vers l'arrière.

Reproduction : niche habituellement en petites colonies. Le nid est une petite plateforme de roseaux et brindilles, à 1 m au-dessus de l'eau. Les deux parents veillent sur la couvée. Envol des petits vers l'âge de 3 mois.

Sensibilité au dérangement : la fréquentation, parfois bruyante ou avec des animaux domestiques empêche sa nidification sur le site.

Statut de protection : Menacé par la modification ou la disparition de ses habitats, la chasse illégale, les biocides et les dérangements. Classé **En danger** d'extinction en Isère et en Rhône-Alpes.